

Bulletin d'histoire politique

Le dictionnaire biographique du Canada: un instrument de référence indispensable aux historiens d'histoire politique

Jean Hamelin



Volume 1, Number 2-3, Spring 1993

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1063186ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1063186ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association québécoise d'histoire politique

ISSN

1201-0421 (print)

1929-7653 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Hamelin, J. (1993). Le dictionnaire biographique du Canada: un instrument de référence indispensable aux historiens d'histoire politique. *Bulletin d'histoire politique*, 1(2-3), 59–60. <https://doi.org/10.7202/1063186ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 1993

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

la Commission décide alors de s'engager, ou non, dans la procédure de révision.

- b) si oui, elle dispose de douze mois pour formuler un **rapport préliminaire** dans lequel elle propose une nouvelle délimitation. En septembre 1990, ce rapport proposait la disparition de six circonscriptions en milieu rural et l'ajout de six autres dans les zones urbaines.
- c) une fois rendu public, ce rapport est soumis à **une vaste consultation** tant auprès des députés que des citoyens ou organismes intéressés afin de vérifier "sur le terrain" le bien-fondé des solutions envisagées. Cette phase est capitale et, en 1991-1992, la Commission a entendu 261 intervenants et reçu 484 mémoires au cours d'une vingtaine d'assemblées publiques.
- d) après étude de ces représentations et demandes, la Commission réexamine l'ensemble du dossier et formule le **rapport** qui fait état de ses choix à cette étape, rapport que l'Assemblée Nationale examine au cours d'un débat de cinq heures spécialement prévu à cette fin.
- e) enfin, la Commission arrête son choix définitif en établissant les délimitations formelles des circonscriptions et en donnant un nom à chacune d'entre elles. C'est ce que contient le **document intitulé "la carte électorale du Québec" déposé en juin 1992** qui a ramené les changements préalablement envisagés à la fusion de six circonscriptions sur l'Île-de-Montréal et à l'ajout de deux nouvelles dans les régions de Laurentides et Lanaudière et d'une autre en Montérégie.

Voilà la carte qui sera en vigueur lors des prochaines élections québécoises après ce long processus fait à la fois de recherches aussi rigoureuses que possible, de consultation, de débats et de formulation d'arbitrages souvent complexes.

LE DICTIONNAIRE BIOGRAPHIQUE DU CANADA : UN INSTRUMENT DE RÉFÉRENCE INDISPENSABLE AUX HISTORIENS D'HISTOIRE POLITIQUE

par Jean Hamelin

Historien

Directeur général adjoint du DBC

Les historiens québécois redécouvrent la centralité du politique. Du coup, ils s'appêtent à bêcher un champ qu'ils ont trop longtemps laissé en friche sous prétexte qu'on n'y cultivait que des événements insignifiants. C'est pour l'équipe du DBC, à qui on a parfois reproché de privilégier le politique au détriment de l'économique, quand ce n'est pas du religieux ou du féminisme, une bonne nouvelle. Cet intérêt accru pour le politique confère une certaine légitimité à notre souci constant de donner au politique sa juste place et donne à penser que, très bientôt, notre bassin d'auteurs potentiels s'en trouvera élargi. Il convient de le dire : faute d'auteurs disponibles, certaines figures politiques n'apparaissent pas dans le DBC, d'autres et certaines questions n'ont pas reçu le traitement qu'elles auraient mérité. Le DBC est à l'image de la communauté historienne qui le produit : il a ses points forts et ses points faibles – même si tome après tome l'équipe s'efforce de sauvegarder un équilibre entre les diverses provinces de Clio.

Le DBC est essentiellement un instrument de référence rédigé dans une forme littéraire vivante. Il présente des biographies détaillées, précises et concises de personnalités éminentes ou tout simplement représentatives d'une région, d'une profession, d'une activité. Chacune d'elles constitue une étude érudite et originale fondée sur des sources de première main et soigneusement vérifiées. Elle donne une image nette d'un personnage et de ses réalisations, qui prend en compte tant les facteurs individuels que les contextes dans lequel ce personnage a vécu. Une bonne biographie insère les événements, les facteurs individuels dans des tendances lourdes, dans une interaction des grandes forces à l'oeuvre dans une société donnée.

Quel intérêt peut alors présenter un tel dictionnaire pour l'histoire politique ? À n'en point douter, il est d'abord une documentation irremplaçable pour l'enseignement. À l'étudiant de cégep ou de premier cycle, toujours pressé parce que débordé de lectures, il fournit sur le

mode biographique soit des vues d'ensemble sur une longue période politique -- à titre d'exemple, *Murray, Carleton, Papineau, Hincks, John Alexander Macdonald, Oliver Mowat* -- soit des vues opposées sur le sens de certains événements -- il n'est que de lire la biographie d'un Patriote et celle d'un officier britannique ou encore la biographie d'un chef politique et d'un gouverneur pour s'en rendre compte -- soit des vues concises sur un personnage qu'un auteur a publié ailleurs en de gros volumes -- Maurice Careless a présenté en quelques pages son *George Brown* dans le tome X. Qu'un étudiant francophone ait accès à un texte d'une dizaine de pages, rédigé en langue française, où Careless résume sa pensée sur la vie politique sous le Canada-Uni me paraît une chose extraordinaire ! Je ne comprends pas pourquoi les professeurs utilisent si peu le DBC dans la présentation de leurs cours et n'en conseillent guère la lecture à leurs étudiants.

Aux chercheurs proprement dits, le DBC offre des services de haute gamme... et gratuitement. J'en signale trois. D'abord, il offre sur un personnage et sur certaines questions des orientations bibliographiques précises, parfois commentées et toujours sélectionnées par un spécialiste. Ces bibliographies s'en tiennent à l'essentiel, au pertinent, et elles signalent tant les sources manuscrites que les études. Quelle différence avec l'ordinateur qui nous livre en vrac des centaines de références, pas toujours pertinentes.

Le DBC présente aussi la chronologie la plus détaillée et la plus précise qui soit en histoire canadienne. Cette chronologie est établie au prix d'un long et dur labeur. Point de données chronologiques qui ne soient vérifiées dans des sources de première main. Tout chercheur, à partir du DBC, peut dresser une chronologie adaptée au problème qu'il étudie. En cours de route, celle-ci se révélera un des instruments de contrôle qui permet de valider une interprétation, peut-être de la nuancer et de faire ressortir son originalité, à tout le moins d'en démontrer la plausibilité. S'il est un reproche qu'encourent nombre de savantes études, c'est bien de ne pas coller à la chronologie.

Le politique n'est pas qu'affaire de structures et de conjonctures. Ernest Labrousse aimait à rappeler que, dans le monde occidental du XIX^e siècle, il n'y a pas de révolution sans qu'il y ait en arrière-plan une crise économique, des

tensions sociales et une imprudence du pouvoir politique, mais qu'il n'y a pas nécessairement révolution quand ces trois éléments sont réunis. Qu'est-ce à dire, sinon que le politique soit aussi le lieu où le hasard, le fortuit, la personne, la liberté sont des agents qui, à l'occasion, pèsent lourd sur le cours des choses ? Ce sont ces agents qui rendent bien aléatoires certaines prévisions et caduques, des vues et des interprétations qu'on croyait moulées dans le bronze. Rien de tel que la lecture d'un certain nombre d'itinéraires et de destins individuels pour pénétrer de l'intérieur la réalité foisonnante qui rend aléatoire le destin des mouvements collectifs qu'elle engendre, et si complexe, si périlleux, et parfois si limité l'exercice du pouvoir. La biographie met à jour le résidu que n'épuise pas une théorie et qui rend plausibles d'autres interprétations.

Il est, cependant, un service que n'offre pas le DBC : des ensembles tout faits de biographies pour des études prosopographiques. Les procédés qui régissent l'inclusion de tel ou tel personnage dans le DBC ne satisfont pas aux exigences méthodologiques que requiert ce type d'études. C'est là un rôle dévolu aux dictionnaires particuliers.

LE BULLETIN DE LA BIBLIOTHÈQUE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

par Maurice Champagne
Secrétaire du Bulletin
Service de la recherche
Bibliothèque de l'Assemblée nationale

Il me fait d'autant plus plaisir de vous présenter le *Bulletin de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale* qu'il pourrait constituer un instrument de travail utile aux membres de l'Association québécoise d'histoire politique.

Le *Bulletin de la Bibliothèque* a su, malgré les embûches communes à ce genre de revue, passer à travers son adolescence. Il a maintenant 22 ans.

À l'origine, il s'agissait du *Bulletin trimestriel des acquisitions* et il publiait surtout des répertoires des ouvrages acquis et des bibliographies analytiques. Puis, au cours des ans, ses intérêts ont changé à la faveur de l'Institution parlementaire, de ses services documentaires et